LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX

:o:

THÉS VERTS

Jeune Hyson, (bon) .....20 cts.
Poudre à canon, (de choix)..30 "
" " (extra).....35 "

THÉS NOIRS

Congou, (bon).....25 cts.
" (choix extra).....30 "

THÉS DU JAPON.

Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.
De choix " .....20 "
Très bon " .....22 "
Choix extra " .....23 "

Choix Extra (non-coloré).....25 cts
" " .....28 "
Garanti pur " .....30 "
" " .....35 "

:o:

☞ Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. D'ORSONNENS, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
ET EMBAUMEURS,
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.
:o:
☞ RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN. ☜
Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART
Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poeles et Fournaises constamment en vente aux Entrepots de Variete et aux Salles de Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

CONFISERIES !
PATISSERIES.
Nouveau Poste Canadien-Français
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX,
(Ancien poste de M Broderick.)

MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes ; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera bien de venir faire une visite.

A. TRUDEL et Frère.
Confiseurs.
Ottawa, 1er Dec., 1886. 1m

AVIS

EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps fixé pour la complétion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des débentures portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la Compagnie.

DATÉ à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années douze fois par semaine, aller et retourner, entre Aylmer et Ottawa, à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste d'Aylmer, Tétreauville, Hull et Ottawa, où l'on pourra, aussi, se procurer les formules de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des Postes
Bureau de l'Inspecteur des Postes
Ottawa, 16 février 1887.

IL TIENT LA TETE
Le fameux Bruleur 'Argand

Pouvoir d'éclairage sans précédent Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sur, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est enlevée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT
Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885—

AVIS

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour le complètement de ce chemin, et étendant ses pouvoirs de constructions d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.

DATÉ à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

IN THE SURROGATE COURT OF THE COUNTY OF CARLETON.

"Guardianship Notice"

NOTICE is hereby given that after the expiration of twenty days from the just publication of this notice, application will be made to the Judge of the Surrogate Court, of the County of Carleton, at his Chambers, in the Court House, in the City of Ottawa, by Pierre Hyacinthe Chabot, for an order appointing the said Pierre Hyacinthe Chabot guardian of his infants children Jean Léon Chabot, Albert Henri Chabot, Charles Emile Chabot, and Marie Louise Beatrix Chabot.

VALIN & ADAM,
Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot.
Ottawa, 28th January, A D., 1887.

Dépôts du Journal

M Thomas, épicier, Hull.
Mlle Seguin, rue Principale, Hull.
M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa

TELEGRAPHIE

Nouvelles de Montréal

Montréal, 7—L'honorable J. J. C. Abbott, le nouveau maire a envoyé sa résignation comme avocat du chemin de fer du Pacifique Canadien, et cela afin de consacrer plus de temps aux devoirs de sa charge de maire.

—Les propriétaires de tables de billard de cette ville vont demander à la Législature de Québec la taxe imposée sur les tables de billards.

—Elize Pelletier, âgée de 18 ans, se trouvait près d'un poêle ce soir quand ses vêtements prirent feu. Elle s'est sérieusement brûlée les jambes et le corps.

—Jean Baptiste Trottier, agé de 63 ans, est tombé mort sur la rue Notre-Dame aujourd'hui, alors qu'il revenait de l'église.

Brave enfant

Québec. 8—Un émouvant sauvetage a eu lieu samedi après midi à la Basse-Ville. Un vieillard qui charroyait de la neige étant tombé à l'eau, près du quai Gillespie, un jeune garçon s'est bravement dévoué pour le sauver. Les témoins de l'accident l'ont descendu à l'aide d'une corde attachée autour du corps, et il est parvenu à empoigner le vieillard qui était à demi noyé. Malheureusement, lorsqu'on se mit en frais de les remonter sur le quai, la corde se rompit et tous deux retombèrent à l'eau. On réussit finalement à les sauver, mais ce ne fut pas sans difficulté ni sans péril.

Malheureux accident

Chicago, 7—Une dépêche spéciale de Winnipeg dit qu'une série d'accidents causes par des avalanches ont eu lieu dans les Montagnes Rocheuses jeudi dernier. A Selkirk une avalanche de neige vint frapper une charrue du chemin de fer du Pacifique, l'entraînant avec elle dans sa chute dans une gorge immense. Sept heures après on réussit à déterrer le convoi. Le surintendant W. Green et six hommes employés sur la ligne furent trouvés étouffés. Parmi ces gens deux se nommaient Ryan et Spark. Les officiers du Pacifique refusent de donner des détails et font tous leurs efforts pour que la nouvelle de ces accidents ne soit pas répandue.

Le grand Napoleon (Champagne) dans les rues

Il y a quelques jours, j'allai à confesse ; *j'attrapai* une pénitence dont je me souviendrai longtemps : la lecture d'un article de Napoléon Champagne. Qu'est ce monsieur ? me demanderez-vous. Ma foi, je l'ignorais aussi ; enfin, à force de recherches, je finis par tomber sur un article de ce brave garçon-là, dans le numéro du *Canada* du 1er courant. Quelles tartines ! quelles idées et quel style ! M. Champagne se plaint de ce qu'à Ottawa les trottoirs ne sont pas assez larges pour lui, les marchands encombrant les trottoirs de leurs marchandises. Il a raison, ce monsieur Napoléon Champagne ; il faut de la place quand on s'appelle Napoléon, et de plus Champagne ou Champenois, car un proverbe dit : "99 moutons et un Champenois font cent bêtes."

Arrière donc, marchands, vilaine engeance, race orgueilleuse, place à moi, Napoléon Champagne, moi l'ornement de la ville d'Ottawa, moi l'espoir du pays ! Mais que vous ont ils donc fait, ces marchands ? Sachez qu'ils ne vous en veulent pas cependant. Mais quand vous parlez d'histoire, de sciences, etc, nous vous disons : Halte-là ! mon bonhomme, un aveugle ne parle pas de couleur.

Erasme, dites vous avec une parfaite désinvolture, vivait il y a deux cents ans. Vous ne vous trompez que de moitié : Sachez, pour votre gouverne, qu'Erasme, né en 1467, mourut en 1536

JOS L. U. DUPRAT.

Ottawa, 6 mars 1887.

DANS LES RUES

(Suite et fin).

J'ai failli aujourd'hui me faire enterrer tout vivant par l'objet qui devait être le fond de cet article ; c'est-à dire la neige qui glisse des toitures sur le dos des passants.

La plupart du temps ce sont les fils télégraphiques qui se rompent, les enseignes qui se décrochent et les vitres qui se brisent. Tant que la neige ou la glace ne touchent qu'aux choses mentionnées, je n'ai rien à dire, si ce n'est le plaisir que j'éprouve en voyant les dégâts arrivés à ceux qui engagent le soleil pour nettoyer leurs toits.

Quel supplice que de marcher dans la rue, ayant toujours à l'idée cette parole du Sauveur : "Je viendrai à vous comme un voleur." J'ai déjà entendu parler d'une prière qui nous garantissait des accidents, et si c'est un talisman contre la glace des toits, je serais très reconnaissant envers celui qui voudrait bien me la faire parvenir.

Ça m'empêcherait au moins de dire des choses qui ne sont pas très orthodoxes, lorsque je vois une couverture semblable à un petit mont Blanc.

Assurément, ça porte à la dévotion que d'avoir plusieurs tonnes de glace accrochées au dessus du chef, et je n'ai jamais tant cru au ciel que depuis dernièrement. On a toujours les yeux en haut, tout le temps que le péril nous menace, et aussitôt le danger fini, on donne les glaçons, le propriétaire et la maison au prince des Ténèbres et à tous ses suppôts.

Parce qu'un homme a la chance d'aplatir sa belle-mère par accident, faut il que de bénins célibataires de mon espèce essuient le courroux d'un gendre exaspéré ? c'est un peu raide, n'est-ce pas ?

Les accidents sont si communs en ce bas monde et la glace si commode qu'un gendre peut comprimer sa belle-mère entre deux milles livres pesants, sans que la loi accorde plus d'une centaine de dollars pour une perte tant souhaitée. Et dire que la couverture de notre maison, en cas de mariage, ne me permettrait pas de jouir d'une aussi précieuse immunité : faudra que je la fasse allonger.

Si je me plains de la dangereuse négligence des personnes qui se plaisent à nous aplatir, ce n'est pas à cause du mauvais état de ma consience mais bien plustôt à cause de la médiocrité de ma bourse. Car si on a le plaisir de se faire casser un bras pour rien, ça coûte toujours quelque chose pour le faire remetre en ordre. Ensuite, en contraignant les gens de marcher, comme cela, les yeux aux ciel, ça cause des désagrèments que nous serions très heureux d'éviter.

Par exemple l'accolade avec un pôteau télégraphique ou un pôteau de lumière électrique.

Quand je dis que nous avons la tête menacée, n'allez pas croire que nous avons les pieds mieux sauvegardés. Il y a des personnes qui trouvent très drôle de creuser des souterrains dans le trottoir, et d'autres s'imaginent qu'il sied mieux d'y laisser des Laurentides.

Au point de vue du pittoresque, c'est très beau, ça présente un magnifique coup-d'œil et il faudrait être grincheux pour critiquer l'ensemble de cette topographie. Mais je trouve que pour une ville, nous imitons un peu trop la nature, et si l'on continue à construire des montagnes et des précipices dans le trottoir, je serais d'avis que la corporation achetât quelques chiens du mont Saint-Bernard, et organisât un corps d'ambulance afin de secourir les blessés.

Les touristes qui aiment les aventures périlleuses n'ont qu'à se promener dans le bas de la rue Sussex et le haut de la rue Water pour se convaincre qu'il y a en cet endroit des casse-cou très respectables pour une petite ville comme la nôtre.

Surtout dans la rue Water, on ne saurait croire comme il y a de meurtrières beautés, sans compter les chiens. Mais dans notre rue, c'est un calcul : c'est de l'exploitation ; c'est de l'assassinat érigé en système. Pas une rue dans la ville qui présente autant de commodités pour mourir que la nôtre ; pas une rue ou un malade ou un mort puisse être mieux traité et un vivant plus maltraité et mieux estropié Tout cela tient à la confraternité de nos alentours.

Imaginez-vous que nous avons tout à la fois et dans l'espace de quelques verges, l'hôpital, un corbillard, un médecin et un agent d'assurance.

L'hôpital répand dans l'air de microbes de fièvres typhoïdes, le corbillard qui vous sait superstitieux, s'arrête exprès devant votre porte, le médecin ne vous rencontre jamais sans vous dire que vous avez une bronchite ou la jaunisse, et l'agent d'assurance fait répandre de l'eau devant votre porte pour que vous ayez la chance de vous rompre les os.

Comme le trottoir peut aider ces gens-là plus que toute autre chose, il est dans un état tel, que je m'achèterai un ballon l'an prochain pour aller au bureau, si je ne déménage pas dès le printemps. J'ai déjà eu un érésipèle dans cette rue-là, et tout me porte à croire que ma prochaine maladie sera peut être le choléra.

Un moment, j'ai cru avoir découvert le secret de faire cesser cet état de choses en m'adressant aux échevins. Ciel ! nos deux échevins qui pris ensemble marchent encore moins vite qu'un employé du gouvernement. Pour casser le cou de ces gens-là, il faudrait assurément leur pousser dans le dos, et encore avec un bélier ! !

Avec cet article, je termine pour quelque temps du moins, les remarques que j'avais à faire, touchant les embarras de nos rues. J'en ai passé plusieurs, tels que les peintres de maisons, les charpentiers avec leurs échafauds, les charroyeurs de charbon, les charroyeurs de bois, les mineurs dans les rues, etc, etc. Mais plus tard, cet été, au lieu de parler des embarras des rues, je parlerai des inconvénients des toits. Et peut être ferai-je mieux de ne pas parler du tout, car on gagne toujours à se taire même quand on plaisante.

Quelques illuminés, m'a-t on dit, étaient furieusement scandalisés de quelques uns de mes articles. C'est heureux pour moi que nous soyons en hiver, car sans la glace, je suis sûrs qu'ils tenteraient de me précipiter au fond de la rivière, une pierre au cou.

Je demande pardon, humblement bien entendu, à certaines oreilles trop étroites pour accepter les mots les plus ordinaires, et trop étroites aussi pour comprendre l'intention de l'écrivain, quel qu'il soit.

Je n'ai pas d'objection à soumettre mes écrits à mes illustres censeurs pourvu qu'ils m'apportent un brevêt du gouvernement constatant qu'ils ont l'esprit, et un certificat de leur curé pour prouver l'excellence et la pureté de leur morale. Voilà.

Enfin, au milieu de toutes mes exagérations et mes plaisanteries, je crois avoir dit quelques vérités, me rappelant le proverbe :

Castigat ridendo mores !

NAPOLÉON CHAMPAGNE.

DANS LA CAPITALE

Elections municipales

L'ex-échevin Brown, le candidat défait aux dernières élections pour la mairie avait intenté des poursuites judiciaires contre plusieurs citoyens de cette ville. Deux de ces poursuites ont été renvoyées par le tribunal hier matin, les autres ont été retirées.

Députation

Hier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel et MM. W. G. Perley, H. Robillard, F. R. E Campeau et l'échevin Desjardins sont allés en députation auprès de Sir John A. Macdonald au sujet de la bâtisse incendiée de l'Institut Canadien Français que l'on suggère au gouvernement d'acheter pour y établir l'exposition des peintures, etc. Sir John a répondu qu'il soumettrait la proposition à ses collègues du cabinet à leur prochaine réunion.

Cour de Police

9 mars—William Lee, pas de domicile, demande à son Honneur de bien vouloir lui donner asile dans un hôpital parce qu'il est sujet à des attaques d'épilepsie et qu'il ne peut garder de place, le monde ayant peur de lui. Il est envoyé en prison pour une semaine, en attendant qu'on lui trouve une place à l'hôpital ; Thomas Collins, conduite de désordre, $3 et $2 de frais. Pour la première fois ce matin, le constable McMullin avait revêtu son uniforme de sergent.

Au lecteur

Nous publions aujourd'hui le dernier d'une série d'articles intitulés : "Dans les rues." Comme ces articles n'ont pas semblé rencontrer l'approbation générale, nous devons en justice publier en même temps la lettre signee "J. L. U. Duprat" ; de cette façon, le lecteur pourra déduire de ces articles la conclusion qu'il jugera à propos.

Nous avons reçu au sujet de ces articles bon nombre de lettres, mais comme elles ne portaient pas de signatures responsables, nous n'en tenons aucun compte. Nos correspondants ne doivent pas oublier—nous le répétons—que toute correspondance anonyme est invariablement jetée au panier.

Pour le temps du Carême

Livres de prières, livres de méditation, chapelets, croix, bénitiers, statues, images, médailles et une variété d'autres objets de piété seront vendus chez P. C. Guillaume, libraire, coin des rues Sussex et York, Ottawa.

A travers la ville

—On verra par une annonce que nous publions dans une autre colonne que M. Jos Sénecal offre en vente tout l'assortiment de corbillards, bières et autres articles funéraires qu'il possède à d'excellentes conditions.

—Dans la plupart des rues de la ville, des journaliers sont occupés à enlever l'épaisse couche de glace qui recouvre les trottoirs. Tant mieux !

—Les exercices de la retraite des dames canadiennes à la Basilique sont suivies par une grande affluence chaque jour.

—Les pompiers ont été appelés pour une fausse alarme hier soir, au coin des rues Gloucester et O'Connor.

—Les propriétaires du Russell s'attendent à un grand nombre de visiteurs durant la session et en conséquence de grands préparatifs se font à cet immense et fashionable hôtel.

—Le temps est au beau aujourd'hui quoique assez froid.

—Les marchands en général dans toutes les branches, se plaignent que le commerce est très tranquille. L'ouverture de la session est attendue avec impatience par plus d'un.

—Les chemins à la campagne sont affreux ; de mémoire des plus vieux citoyens d'Ottawa la neige n'a jamais été en aussi grande abondance que cette année.

—On parle avantageusement de la soirée dramatique et musicale qui sera donnée le 20 mars courant à la salle Ste Anne.

Pratique Salutaire—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salutaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes," dont un paquet de 25 cts produit un demi gallon d'amers.

UN CONSEIL AUX MÈRES—Etes vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition S'il en est ainsi, allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui, il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dyssenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les droguistes du monde entier. Prix, vingt-cinq centins la bouteille.

Demandez le Sirop Calmant de Mme Winslow et n'en prenez pas d'autre sorte.

Que peut faire le vrai merite?

Les mérites sans précédents du *Sirop Allemand de Boschee* durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système ; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exemptera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier Prix, 75 centins la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885—1an.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du *Canada*

AUX INTERESSES

M J. SENECAL, entrepreneur de pompes funèbres, ayant l'intention de se retirer de cette branche d'affaires, offre en vente son assortiment complet de Corbillards, Cercueils, tentures de deuil, etc, et les autres articles se rattachant à cette ligne.

M. Jos. Senécal étant avantageusement connu du public, offre aux acheteurs, en outre de bonnes conditions, une clientèle déjà établie.

N. B.—Toutes informations requises pourront être obtenues du propriétaire, coin des rues Dalhousie et York.

Ottawa, 9 mars 1887. 1m.

A LOUER

Quatre magasins avec logements, maison de trois étages. S'adresser à
W. T. BUNNELL,
68 rue Rideau.
4 mars 1887—1m

Département des Impressions et de la Papeterie

Les Statuts Revisés du Canada, 1886, édition anglaise, sont maintenant prêts. L'édition française est sous presse actuellement.

Prix des 2 volumes, ($5 00) cinq piastres. aussi une quantité de divers autres volumes séparés. Listes de prix envoyés sur demande escompte ordinaire accordé au commerce.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie,
Ottawa, 4 mars, 1887.